

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 14 AVRIL 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R2122-2 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la décision de déclaration d'infructuosité pour absence d'offres du 1<sup>er</sup> mars 2023 ;
- Vu l'appel à intérêt et à tarifs, discutée et négociée avec la société L & M Autos (05000 GAP) ;
- Considérant que ces négociations ont abouti à une offre économiquement avantageuse pour la collectivité.

**DÉCIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu un accord cadre mono-attributaire à bons de commande pour les prestations d'enlèvement et d'expertise de véhicules mis en fourrière sur le territoire communal, avec la Société L & M Autos (05000 GAP)

**Article 2 :**

Le présent accord-cadre est conclu selon les seuils annuels suivants : sans minimum et avec un maximum de 50 000 € HT.

La durée de l'accord cadre commence à compter de l'envoi de la notification du marché. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée totale du marché est de 48 mois.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général de la collectivité

**Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 14 AVRIL 2023

Le Maire-Adjoint



Vincent MEDILI

Transmis en Préfecture le : 7 AVR 2023

Publié ou notifié le : 7 AVR 2023

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)  
Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023\_04\_196**  
Objet : **Accord cadre mono-attributaire à bons de commande pour les prestations d'enlèvement et d'expertise de véhicules mis en fourrière sur le territoire communal avec la Société L & M Autos (05000 GAP)**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2023-04-14 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Actes individuels  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics  
Identifiant unique : 005-210500617-20230414-D2023\_04\_196-AI  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20230414-D2023_04_196-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_12526.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230414-D2023_04_196-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	51.5 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 avril 2023 à 17h14min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 avril 2023 à 17h14min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 avril 2023 à 18h17min13s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 avril 2023 à 18h17min19s	Reçu par le MI le 2023-04-14